AR Prefecture
043-200073401-20241212-2024105-DE
Reçu le 18/12/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2024. 105**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 02/12/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 31 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 31

SÉANCE du 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Saint-Julien-Chapteuil.

Membres présents : Bruchet Corine, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Dessalces Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Brun Philippe, Guénard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence, Loucao Elisabeth à Chabannes Fabien, Miramand Christine à Abrial Raymond, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre

Secrétaire de séance : Ferret andré

OBJET : Adhésion CEREMA

Le président expose : le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est un établissement public à la fois national et local doté d'un savoir-faire transversal de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche.

Le CEREMA intervient auprès de l'Etat et des collectivités pour les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que le CEREMA a accompagné la communauté de communes dans le cadre du programme « avenir montagne ingénierie » pour animer des ateliers de transition de la station.

L'évolution du statut du CEREMA vers celui d'établissement public à la fois national et local permet l'adhésion des collectivités locales.

L'adhésion au CEREMA permettra notamment

- De s'impliquer et de contribuer à renforcer l'expertise publique territoriale
- De disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du CEREMA la quasi régie conjointe autorise les collectivités adhérentes à attribuer des marchés publics au CEREMA par simple voie conventionnelle sans application des obligations de publicité et de mise en concurrence

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20241212-2024105-DE
Reçu le 18/12/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

- De bénéficier d'un abattement de 5 % sur les prestations
- De bénéficier d'un accès au club adhérents de la plateforme collaborative Expertises Territoires
- Des séances de sensibilisation élus techniciens
-

Il est proposé d'adhérer au CEREMA au montant de 0.05 € par habitant (11642 habitants)

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide l'adhésion au CEREMA.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme